HAL
open science

La fin du modèle européen ?

Bruno Amable

To cite this version:

Bruno Amable. La fin du modèle européen ?. Revue d'économie politique, 2007, 117 (4), pp.551-575. hal-00185083

HAL Id: hal-00185083

https://hal.science/hal-00185083v1

Submitted on 5 Nov 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La fin du modèle européen ?

Bruno Amable (Université de Paris I, CES MATISSE et CEPREMAP)
Maison des sciences économiques
106 - 112 boulevard de L'Hôpital
75647 Paris cedex 13
Juin 2007

Résumé : Cet article s'interroge sur les conséquences des réformes structurelles sur le ou les modèles(s) européens de capitalisme. Il effectue une analyse critique de l'idéologie de la réforme et isole un certain nombre de ses fondations. Sont présentés certains résultats empiriques qui remettent en question la pertinence de ces dernières. Il ressort que le soutien social aux réformes peut s'interpréter plus facilement en termes de clivages de classe qu'à l'aide des concepts des théories de la modernisation. Ces clivages se retrouvent en grande partie dans la segmentation de l'offre politique. Les difficultés des processus de réformes que connaissent les économies européennes reflètent l'affrontement entre deux modèles de capitalisme. Des tentatives de solutions telles que la « flexicurité » ne sont probablement pas à la hauteur des difficultés.
Mots clés : réformes, idéologie, économie politique, diversité du capitalisme
JEL : P16, P50,

The end of the European model?

Abstract: This paper deals with the consequences of structural reforms on the European model or models of capitalism. It critically analyses the reform ideology and isolates some of its foundations. Some empirical results questioning the relevance of these foundations are proposed. It emerges from the analyses presented in this paper that the social support to structural reforms can be interpreted more easily along the lines of a traditional class cleavage than according to the concepts proposed by the modernisation theories. These cleavages have measurable consequences in the segmentation of the political supply. The difficulties encountered by the reform processes reflect the conflict between different models of capitalism. A tentative solution to this conflict such as 'flexicurity' is probably not up to the task.
Keywords: reforms, ideology, political economy, diversity of capitalism
JEL : P16, P50

Entretiens de l'Association Française de Science Economique
L'économie politique des réformes économiques en Europe et en France

1. Réformes structurelles et difficultés économiques de l'Europe

Il existe peu de thèmes économiques aussi présents dans le débat public que celui des réformes structurelles. Sont souvent associés à ce thème la peur du déclin et le sentiment d'urgence, le caractère indispensable[1] et la radicalité des mesures à prendre ainsi que, la plupart du temps, la déploration des « blocages » attribués le plus souvent aux « corporatismes », aux « égoïsmes », aux « intérêts particuliers » ou plus généralement à la politique vécue comme un ensemble de facteurs empêchant la réalisation d'un idéal qui, au choix, émergerait spontanément du libre fonctionnement du marché ou serait déterminé de la meilleure manière possible par l'expertise économique. L'arrière-plan du débat est constitué d'un constat d'insatisfaction à l'égard des performances économiques des pays européens, plus particulièrement continentaux comme la France et l'Allemagne. Ces pays souffriraient d'une impossibilité à s'adapter aux nouvelles conditions de la croissance, au nouveau capitalisme, à la société fondée sur la connaissance… Il est souvent fait dans les nombreux rapports traitant de ces questions des comparaisons entre ces pays « rigides » et d'autres, « flexibles » et « modernes », dont la liste fluctue au gré des auteurs mais inclut le plus souvent les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

Les comparaisons internationales mises en avant, entres autres par l'OCDE [2005], se concentrent sur le niveau de PIB par habitant en pourcentage de celui des Etats-Unis. L'examen de cet indicateur sur les cinq dernières décennies fait apparaître un profil commun aux économies continentales : une phase de rattrapage caractérisée par une croissance rapide du niveau de vie à laquelle succède au début des années 1980 une phase de stagnation voire de régression (relative) lente. Les pays dont le niveau de développement atteignait à peu près 90% de celui des Etats-Unis ont reculé vers un niveau relatif entre 70 et 80%. Les pays européens les moins riches (Portugal, Espagne, Grèce) font preuve d'à peine plus de dynamisme que les autres pays[2].

Cette insuffisance dans les niveaux de PIB par habitant peut avoir deux types d'explications : un niveau de productivité horaire trop faible et/ou un nombre d'heures travaillées insuffisant (OCDE [2005]). Il en découle alors qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre des mesures visant à accroître la population active employée et la productivité. L'augmentation de la productivité passe vraisemblablement par un effort accru de recherche et d'innovation, domaines dans lesquels le retard de l'Europe est souvent souligné. Un des objectifs du processus de Lisbonne était notamment de porter la part relative des dépenses de R&D par rapport au PIB en Europe à 3% avant 2010. En fait, l'Europe à 25 (ou à 27), avec moins de 2%, reste très loin de cet objectif, alors que le Japon dépasse ce chiffre de 3% et que les Etats-Unis, avec 2.8%, ne s'en éloignent pas trop. D'autres indicateurs pourraient être mobilisés pour refléter la difficulté que semble éprouver l'Europe à s'insérer dans le nouveau paradigme technologique, supposé être celui de l'économie de la connaissance (OCDE [1996]) : une moindre diffusion des technologie de l'information et de la communication qu'aux Etats-Unis et au Japon, une plus faible part des secteurs innovants dans la structure productive, une activité d'innovation moins dynamique (OCDE [2000])…

Face à ce qui est perçu comme un retard d'adaptation aux nouvelles conditions concurrentielles de l'économie mondiale, l'explication la plus populaire tourne autour de la thèse de l'inadéquation des institutions des pays européens à la nouvelle donne de

[1] Taper l'expression « réformes indispensables » sur Google renvoie plus de 59000 pages. Sans se prendre pour Flaubert, la tentation est grande d'envisager une nouvelle entrée au dictionnaire des idées reçues.

[2] Un seul pays européen fait exception à cette tendance, l'Irlande, qui a réussi en moins de dix ans un miracle économique qui égale voire surpasse ceux accomplis par le Japon et la Corée dans les décennies 1960 à 1980.

l'économie mondiale (Sapir [2004])[3]. L'Europe souffrirait de mauvaises performances économiques du fait de la présence d'institutions qui, bien que parfaitement adaptées à la période de rattrapage de l'après-guerre, ne conviendraient plus en une période caractérisée par la mondialisation et une intensification de la concurrence. Au lieu de grandes firmes oligopolistiques, ce serait des PME innovantes qui détiendraient les clés de la croissance de demain. Dans ces conditions, il deviendrait impossible de maintenir en l'état la protection de l'emploi, la réglementation des marchés de produits, la protection sociale, la structure du système financier voire le caractère de service public de l'éducation. Il faudrait réorienter les institutions en direction de la mobilité, la formation et l'adaptabilité des individus, la flexibilité du marché du travail, la facilité d'accès à la finance externe…

La protection sociale notamment serait impossible à maintenir à son niveau actuel en longue période car la croissance des coûts médicaux rendrait impossible le financement des régimes de sécurité sociale dans un contexte de vieillissement des populations. Ce dernier phénomène mettrait par ailleurs en danger le financement des régimes de retraite par répartition. Les institutions du marché du travail conduiraient à une limitation de la population active employée, c'est-à-dire susceptible de payer les cotisations retraite. Elles empêcheraient donc de nombreuses catégories de population d'avoir accès à l'emploi : les femmes, les travailleurs à faible qualification, les jeunes travailleurs, ceux proches de l'âge de la retraite… Ces institutions protègeraient de plus indûment les *insiders* au détriment des *outsiders*. L'imposition, les mécanismes de redistribution et l'influence des syndicats conduiraient à une limitation de l'échelle des salaires, ce qui aurait le double effet de rendre inemployables les travailleurs les moins productifs et de décourager l'offre de travail des personnes les plus aptes. La flexibilité du marché du travail serait insuffisante, ce qui gênerait les ajustements de l'emploi, fragilisant les entreprises soumises à des chocs d'offre ou de demande qui souhaiteraient ajuster en conséquence leurs effectifs à la baisse, les décourageant *ex ante* d'embaucher et donc de produire. Les marchés de produit seraient excessivement réglementés, ce qui freinerait l'entrée de nouvelles firmes, réduisant ainsi le dynamisme industriel, assurerait aux firmes en place des rentes à l'abri desquelles elles pourraient mener une vie paisible mais médiocre, sans besoin d'innover ou d'améliorer leur productivité, et auraient ainsi des conséquences négatives pour l'activité et l'emploi. Le système éducatif ne serait pas assez incitatif, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement supérieur. Là encore, le manque de concurrence découragerait l'innovation et le dynamisme. Le même constat s'appliquerait à la recherche, structurellement en manque de financement : public en raison d'un côté des limites aux prélèvements fiscaux et de l'autre côté du poids des dépenses sociales ; privé en raison du manque d'incitation à innover découlant des structures industrielles trop peu concurrentielles et d'une fiscalité peu encourageante. Enfin l'organisation des systèmes financiers en Europe ne ferait pas assez de place aux capacités de réaction des marchés et les législations en la matière protègeraient trop les gestionnaires des firmes au détriment des actionnaires, empêchant les seconds de contrôler étroitement les premiers.

Il ne s'agit pas ici de remettre en question le diagnostic économique communément porté sur l'Europe ni d'analyser de manière critique le lien entre les institutions et la performance économique[4]. La présente contribution va se concentrer plutôt sur l'aspect d'économie politique que revêt la question des réformes. A voir la longue liste de domaines à transformer, il apparaît que la réforme n'est pas tant un processus d'adaptation limitée aux exigences du capitalisme contemporain qu'un changement radical affectant l'ensemble de l'économie et des institutions, ce qui incite à parler de changement de modèle économique

[3] Pour plus de détails, voir Amable [2004].

[4] Une analyse comparative des performances économiques de l'Europe, du Japon et des Etats-Unis nuancerait le constat catastrophiste qui est généralement fait en la matière (Amable [2006a]. Les liens entre institutions et économie qui sont tenues pour des évidences dans les discours déclinistes ne sont par ailleurs pas aussi solide qu'on pourrait l'imaginer (Baker et al. [2005], Baccaro et Rei [2005], Amable, Demmou et Gatti [2007], Howell et al. [2006]).

voire de société. Les institutions des modèles existants reposent sur des compromis socio-politiques que le processus de réforme remet nécessairement en cause. La stabilisation d'un nouveau modèle appelle l'établissement de nouveaux compromis, c'est-à-dire de trouver de nouveaux équilibres sociaux et politiques.

2. L'idéologie de la modernisation

Le modèle européen[5] est caractérisé par un ensemble d'institutions reposant sur des compromis socio-politiques. Son éventuelle transformation renvoie donc à des évolutions sociales et politiques amenant la remise en cause de ces compromis, afin d'en établir de nouveaux. La thèse de l'« indispensable » transformation du modèle européen est assez étroitement associée aux théories qui insistent sur la disparition de la base sociale de ce modèle, suite aux évolutions de la société et sa « modernisation ». C'est la disparition des composantes de l'alliance sociale qui formait la base du compromis social-démocrate qui sanctionnerait la fin du modèle. La base ouvrière traditionnelle disparaîtrait en raison de la montée des services dans l'économie et du processus de délocalisation des activités manufacturières vers les pays émergents. Les segments les plus dynamiques de la population, à la fois en termes démographiques et économiques, exprimeraient des attentes nouvelles qui seraient en porte-à-faux avec les demandes de redistribution, de protection de l'emploi, de représentation collective, de protection sociale… en un mot avec la demande d'un modèle européen de capitalisme telle qu'exprimée par les soutiens traditionnelle de la gauche non libérale et de la droite sociale.

Les évolutions de la demande politique refléteraient alors l'affaiblissement des variétés européennes du capitalisme. Cette perspective se rapproche de celle adoptée par les différentes théories de la modernisation, phénomène supposé être au fondement des changements observés dans les comportements politiques, en particulier les comportements électoraux. C'est notamment à cette vision qu'adhèrent les stratégies politiques de « renouvellement » ou de « modernisation » de la gauche, en particulier le courant connu il y a encore peu sous la dénomination de « troisième voie ». Les théories de la modernisation insistent sur l'évolution de l'individu sous des influences diverses comme la croissance en taille et en diversité des medias de masse, l'augmentation du niveau général d'éducation de la population, l'importance croissante du secteur des services et la mobilité géographique ou sociale croissante. En parallèle, une « révolution silencieuse », pour reprendre le terme d'Inglehart [1977], verrait les générations préoccupées de valeurs matérialistes remplacées par des générations aux aspirations « post-matérialistes », favorisant des thèmes tels que la préservation de l'environnement, la qualité de la vie, la réalisation de soi ou le souci des minorités ethniques, sexuelles ou autres plutôt que le revenu[6]. Ce thème des valeurs nouvelles est repris par Giddens et les autres théoriciens, propagandistes ou partisans de la troisième voie. S'opposeraient à ces nouveaux thèmes les valeurs traditionnelles comme le souci de la sécurité (publique mais aussi économique) ou de l'ordre, le respect de l'autorité, la discipline, le patriotisme et l'intolérance envers les minorités, valeurs auxquelles sont supposées adhérer, à des degrés variables, la classe ouvrière et plus généralement les groupes de soutien traditionnels de la gauche non libérale mais aussi de la droite sociale et plus généralement du modèle européen.

Ces transformations sociétales sont supposées prendre place sous l'influence d'évolutions économiques. La mondialisation affecterait les liens sociaux traditionnels au travers des conséquences de l'invention et de la diffusion des nouvelles technologies de transport et de communication. Ces nouvelles technologies permettraient une délocalisation

[5] Pour des analyses du capitalisme en termes de modèles, voir Amable [2005]. Lorsqu'il sera fait mention de « modèle européen » dans ce papier, il s'agira du modèle continental ou, éventuellement, des caractéristiques communes au modèles continental et social-démocrate, notamment en matière de protection sociale.

[6] Dans le contexte du réchauffement climatique, il resterait encore à voir si la préoccupation pour l'environnement est vraiment non matérialiste.

des relations sociales et leur redéploiement à travers le temps et l'espace. Le processus accéléré de mondialisation, par sa « distanciation » des relations sociales aurait alors permis l'apparition d'une société « post-traditionnelle ». Les individus auraient accès à un choix beaucoup plus large non seulement de marchandises, mais plus fondamentalement de styles de vie et de types de travail. Ils seraient entrés à une ère de « construction de soi », qui aurait des conséquences évidentes de redéfinition de la famille et du rôle de l'homme et de la femme, et donnerait une plus grande importance aux questions d'éducation.

En partant de ces prémisses, il est possible de voir en quoi le modèle européen d'emploi et de protection sociale serait soumis à des tensions. L'idéologie de la modernisation, qui inspire la pensée politique contemporaine bien au-delà des seuls partis de gauche, peut donner des éléments dans le but de construire un projet politique visant à changer radicalement les systèmes de protection sociale. La problématique bien connue des droits et responsabilités renvoie à la façon dont l'autonomie individuelle et l'intérêt de la communauté peuvent être réconciliés. Cela signifie en pratique combattre le risque d'exclusion sociale en permettant aux individus un accès au travail rémunéré le plus facile possible. Dans cette perspective, les institutions qui sont tenues pour constituer une séparation nette entre « *insiders* » et « *outsiders* » doivent être combattues. C'est pourquoi la question de la déréglementation du marché du travail occupe une place prépondérante dans ces courants de pensée. La critique s'étend aux systèmes de protection sociale et à la « culture de la dépendance » qu'ils auraient propagée. La politique sociale peut alors être organisée autour de la notion de « *welfare to work* », comprise comme une façon de promouvoir la réciprocité entre l'individu et la communauté. Cela est relié à la notion de la « citoyenneté de l'offre », qui souligne que la citoyenneté est un accomplissement et pas un statut ; elle est atteinte en participant au marché du travail et donc en subvenant à ses propres besoins matériels[7].

Il reviendrait à l'Etat de faire en sorte que les conditions soient remplies pour que les citoyens aient au départ une chance « équitable » de participer au marché du travail et prennent leurs responsabilités. Cela concerne principalement la capacité des individus d'acquérir des compétences susceptibles de leur ouvrir l'accès aux marchés. La possibilité d'investissement dans l'accumulation de compétences qui permettent un bon accès au travail rémunéré est le centre du concept d'égalité des chances. C'est ce qui matérialise l'accès à la citoyenneté. Pour poursuivre sur le même thème, Giddens [1994] indique que le but d'un bon gouvernement est de promouvoir la poursuite du bonheur. Donc le « bien-être » individuel et social doit être défini par rapport au bonheur, pas par rapport à la richesse matérielle. Dans cette vision, on accède au bonheur par la sécurité de l'esprit et du corps, le respect de soi et la possibilité d'autoréalisation.

Par conséquent, le but de la protection sociale dans une société moderne est de permettre aux individus un accès au travail, par lequel ils pourront atteindre le bonheur et la réalisation de soi. Un système de protection sociale dont le seul but serait d'assurer un certain niveau de richesse matérielle aurait alors le double inconvénient d'être exagérément onéreux et peu efficace à assurer le bonheur des individus. La conséquence en termes politiques est que la protection sociale doit être réformée pour encourager la participation au marché du travail et rebâtir la société, et ses institutions, sur une *éthique* de responsabilité mutuelle, où les individus doivent « *recevoir ce qu'ils ont donné »*[8], ce qui constitue un clair abandon de la conception social-démocrate des systèmes de protection sociale fondés sur une séparation entre les droits sociaux et la participation au marché.

Les projets politiques se fondant sur l'idéologie de la troisième voie rejoignent alors ceux fondés sur l'idéologie libérale dans la promotion de la réforme des institutions du marché du travail et de la protection sociale. Selon un argumentaire bien connu, un surcroît de dépenses sociales ne mènera pas automatiquement à une réduction des inégalités socio-

[7] Plant [1998].
[8] Tony Blair dans un discours de 1997.

économiques. Comme conséquence, l'efficacité des dépenses doit être recherchée. En plus, les droits sociaux ont une nature passive et contribuent ainsi à la diffusion de la culture de la dépendance. L'objectif de la politique de la réforme serait alors de « *transformer le filet de sécurité des droits sociaux en un tremplin vers la responsabilité personnelle »*[9]. L'Etat social européen, surtout dans sa version continentale, devrait alors être remplacé par *un Etat d'investissement social* qui assurerait l'égalité des chances plutôt que l'égalité des résultats[10], l'employabilité, fondée sur le « *welfare to work* », la participation au marché du travail, et n'accorderait aucun droit sans responsabilité. La justice sociale n'aurait pas d'autre signification que l'inclusion des individus à la société par leur participation au travail actif et rémunéré.

Cette idéologie inspire la politique de la réforme, celle de la gauche « moderne » comme celle de la droite néo-libérale. Dans le premier cas toutefois, la nécessité de prendre position par rapport à de nouveaux clivages sociaux est plus affirmée. Alors que la social-démocratie traditionnelle se situait par rapport aux clivages de la société industrielle, c'est-à-dire surtout le conflit capital/travail, la gauche sociale-libérale cherche à se définir par rapport aux clivages appropriés à une société post-industrielle ou post-traditionnelle : homme/femme, jeune/vieux, socialement exclus/socialement inclus etc. Comme la base sociale traditionnelle de la gauche, les ouvriers de l'industrie et les fonctionnaires, est tenue pour avoir considérablement décliné ou être en voie d'extinction, la gauche « moderne » se devrait alors de trouver une nouvelle base sociale, en particulier dans les populations supposées être négligées par la protection sociale : femmes, « exclus », jeunes, etc. Le concept d'égalité des chances joue aussi un rôle central dans les calculs politiques relatifs à l'acceptation sociale des inégalités. L'espoir, ou le fantasme, est qu'à partir du moment où on leur aura « donné leur chance », les perdants de l'évolution économique ne réclameront pas une redistribution du revenu à l'aide des syndicats mais accepteront leur sort avec « *fair play* », reconnaissant avoir perdu contre plus fort qu'eux et se promettant probablement de faire mieux la prochaine fois.

3. Quelques éléments empiriques sur la demande et l'offre politiques

Il est difficile de tester intégralement l'ensemble des éléments mentionnés précédemment. Certains éléments se prêtent toutefois à une vérification empirique. Les thèses de la modernisation reposent sur l'érosion de la demande de redistribution et sur l'émergence d'un individualisme post-industriel dans l'ensemble de la société. En utilisant les données d'enquête effectuées dans le cadre de l'*European Social Survey* (ESS), Amable [2007] tente de déterminer certains des facteurs qui influencent la demande de redistribution ou de représentation collective des travailleurs, éléments cruciaux pour la stabilité institutionnelle du modèle européen de capitalisme. Dans le cadre de l'ESS, un même questionnaire est fourni à un échantillon d'individus dans plusieurs pays européens. La grande majorité des questions se concentrent sur les valeurs des européens et néglige beaucoup d'aspects sociaux et économiques qui seraient de première importance pour notre sujet. Néanmoins, deux questions de cette enquête sont susceptibles de renseigner sur la force du soutien au modèle européen. Il est demandé aux individus interrogés de donner leur sentiment sur les propositions suivantes :

- Le gouvernement devrait réduire les différences dans les niveaux de revenu
- Les employés ont besoin de syndicats forts pour protéger leurs conditions de travail / salaires

[9] Blair et Schröder [1999].
[10] Dans cette perspective, l'égalité des résultats devrait même être évitée afin de fournir aux individus les « bonnes » incitations à travailler et acquérir des compétences.

Les individus interrogés doivent indiquer leur accord ou désaccord selon cinq modalités : fortement d'accord ; d'accord ; ni en accord ni en désaccord ; en désaccord ; fortement en désaccord[11].

Les clivages habituellement retenus en économie politique ou en science politique exercent-ils une influence sur l'avis exprimé par les individus ? Le clivage le plus « naturel » pour un économiste concerne évidemment la position sociale et les risques et opportunités qui y sont attachés : le niveau d'éducation, le sentiment sur le revenu du ménage[12], la mobilité sociale (définie comme la différence entre le niveau d'éducation de la personne et le niveau d'éducation du père), le fait d'avoir des employés sous sa responsabilité, savoir s'il serait difficile ou facile de monter sa propre affaire, être travailleur indépendant ou pas, être en CDD ou pas, ou encore la facilité de retrouver un autre emploi au moins aussi satisfaisant que l'ancien en cas de perte de ce dernier. Les qualifications sont également prises en compte de façon plus fines que la simple considération du niveau d'éducation, en regroupant la position de l'individu dans la classification ISCO en 27 catégories professionnelles : dirigeants, cadres, employés, du public, du privé etc. D'autres clivages sont également pris en compte : le sexe, l'age, le fait d'être né dans le pays de résidence, le fait d'appartenir à une minorité ethnique, le lieu de domicile (depuis une grande ville jusqu'à une ferme isolée), la force du sentiment religieux. Sont incluses également des variables indicatrices de secteur professionnel (60) et des variables indicatrices de pays. Les résultats des estimations (par un logit ordonné) sont résumés dans le Tableau 1.

Les résultats empiriques confirment les attentes qu'on aurait pu avoir sur la base des positions sociales « objectives » des individus. Les personnes les moins éduquées, les moins riches, ayant des opportunités de carrière ou de reconversion faibles et des risques élevés de perte de revenu en cas de perte d'emploi émettent une demande en faveur de la redistribution et/ou de la représentation collective forte des salariés. A l'inverse, les individus éduqués, aisés, occupant des postes de responsabilité et ayant des perspectives de mobilité professionnelle n'en voient pas la nécessité. Il est à noter que peu de variables autres qu'économiques apparaissent significativement influencer les positions. La religion ou l'appartenance à une minorité ethnique ne sont pas des variables exerçant un effet significatif. Le fait d'être né dans le pays joue en revanche un rôle positif, ce qui peut s'interpréter de diverses manières, l'une d'entre elles mobilisant la plus grande intégration des valeurs de classe chez les nationaux que chez les immigrés.

En regard des propositions fortes émises par les partisans des théories de la modernisation, le résultat apparaît mince. Seuls quelques éléments pourraient indiquer la diminution de l'importance des anciens clivages ou l'émergence de nouveaux : le fait que les individus les plus jeunes sont moins favorables à la redistribution que leurs aînés et la différence homme/femme systématique. Et encore ; cette dernière caractéristique se manifeste par un soutien plus appuyé des femmes aux éléments du modèle européen, à l'encontre des thèses de la modernisation. Selon ces dernières, les femmes devraient être moins favorables au modèle en général et à la protection sociale en particulier car cela les maintiendrait dans un rôle traditionnel dont elles souhaiteraient s'affranchir. Au vu des résultats, les femmes ne semblent pas voir dans les syndicats et la redistribution un élément d'oppression sexiste, bien au contraire. On peut aussi penser que la séparation homme femme tient pour partie à une différence de revenu non compensée par la prise en compte d'autres variables de contrôle.

[11] L'analyse empirique porte sur le premier round de l'ESS car il ne reste qu'une seule des deux questions (celle relative aux inégalités de revenu) dans le deuxième round. Les résultats pour le deuxième round sont donnés en annexe.

[12] Cette variable est préférée à celle de revenu car cette dernière est beaucoup moins bien renseignée, notamment pour certains pays comme l'Italie…

Tableau 1. Résultats résumés des estimations sur données du premier round de l'ESS.

proposition	Pour	Contre
Le gouvernement devrait réduire les différences dans les niveaux de revenu	Age ; femme ; mobilité sociale ; être né dans le pays ; vivre difficilement avec le revenu actuel ; difficultés à monter sa propre affaire ; retraité ; cadre moyen de l'industrie ; employé non qualifié des services ; ouvrier ; employé subalterne du privé ou du public ; contrat de travail à durée déterminée ; Secteurs : santé ; éducation ;	Haut niveau d'éducation ; vivre confortablement avec le revenu actuel ; avoir des employés sous sa responsabilité ; facilité à monter sa propre affaire ; vivre de ses investissements ; dirigeant d'entreprise ; ingénieur ; cadre dans les services ;
Les employés ont besoin de syndicats forts pour protéger leurs conditions de travail / salaires	Femmes ; mobilité sociale ; né dans le pays ; handicapés ; vivre difficilement avec le revenu actuel ; difficultés à monter sa propre affaire ; employé subalterne dans les services ; employé subalterne du public ; ouvrier agricole ; contrat de travail à durée déterminée ; Secteurs : agro-alimentaire ; santé ; éducation ; automobile	Haut niveau d'éducation ; vivre confortablement avec le revenu actuel ; avoir des employés sous sa responsabilité ; facilité à monter sa propre affaire ; employé indépendant ; dirigeant d'entreprises ; ingénieur ; cadre du privé ; profession juridique ; Secteurs : autres services

De plus, si on effectue des estimations par pays au lieu de prendre en compte un modèle groupé, les clivages générationnels ou sexuels n'apparaissent pertinents que pour un nombre limité de pays, notamment pour ce qui concerne dans le soutien aux syndicats. L'âge est une variable significative au Danemark, en Italie et en Grande Bretagne ; le sexe l'est aux Pays Bas, en Suède et en Pologne. L'interprétation ne va cependant pas toujours dans le sens attendu par les partisans de la modernisation. On constate que le clivage générationnel, lorsqu'il existe, fonctionne différemment d'un pays à l'autre : ce sont les individus les plus jeunes qui, toute chose égale par ailleurs, apportent un soutien plus prononcé aux syndicats en Grande Bretagne et en Italie alors que c'est l'inverse au Danemark. Par comparaison, les variables représentatives des clivages sociaux semblent beaucoup plus stables et résistent très bien aux estimations effectuées pays par pays[13].

De plus, même si les réformes du marché du travail produisaient les effets espérés en termes de fluidité du marché du travail, augmentant ainsi la possibilité pour les individus de retrouver un travail si jamais ils perdent le leur, il resterait un ensemble de facteurs les poussant à exprimer des demandes de redistribution ou de représentation collective, tenant tous à l'inégalité des résultats. Pouvoir facilement abandonner un emploi peu payé pour retrouver un autre emploi tout aussi peu payé ne poussera pas les individus à renoncer à la redistribution. Les mêmes remarques s'appliquent à la facilité de monter sa propre affaire qu'on peut supposer, en restant optimiste, être facilitée par les réformes structurelles sur le marché des biens et services.

Les évolutions sociétales dont il est question devraient aussi avoir une conséquence sur l'offre politique. Les changements de cette offre dans les démocraties développées ont fait l'objet de nombreuses recherches. La thèse par rapport à laquelle la plupart des travaux

[13] Voir aussi Guillaud [2006] pour une étude du soutien à la redistribution dans quatre pays européens à partir de données des enquêtes ISSP.

essaye de se situer est celle, déjà ancienne, de Lipset and Rokkan [1967] sur la stabilité de la structure des partis politiques : celle-ci reflétait dans les années 1960 les clivages présents dans les années 1920. Si la révolution silencieuse d'Inglehart est en marche depuis les années 1960, cela devrait avoir eu des conséquences sur l'offre politique, notamment dans les positions défendues et les thèmes abordés. On devrait pouvoir vérifier l'émergence des thèmes post-matérialistes, ou supposés tels comme l'environnement, et le déclin du clivage traditionnel gauche/droite renvoyant au conflit capital/travail supposé « dépassé ». La structure des partis devrait se modifier, avec l'apparition de partis porteurs de nouveaux thèmes et/ou le repositionnement de partis existant pour suivre les nouveaux clivages. Kitschelt et Rehm [2005] semblent être d'accord avec cette vision et affirment que les parties de gauche ont tenté de reconfigurer leur soutien en modifiant leurs plateformes électorales afin de renouveler leur base. Cela se traduirait notamment par l'abandon des objectifs de redistribution et une accentuation des « nouveaux » thèmes.

Il est là encore possible de s'appuyer sur des éléments empiriques pour tenter de donner un sens aux évolutions perçues parfois de manière partielle. En utilisant une base de données portant sur les programmes politiques des partis présents aux élections dans vingt pays depuis trois décennies, Amable [2006b] propose de représenter l'espace politique au sein duquel ces partis se déplacent. La base de données PGL (*Parties – Governments – Legislatures*) reprend les éléments du codage des programmes électoraux du projet CMP (*Comparative Manifesto Project*) (Volkens [2001], Budge et al. [2001]). Le texte de chaque programme ou manifeste électoral est divisé en membres de phrases contenant chacun un argument qui est codé à partir d'une classification en cinquante-six catégories. Il est alors possible, en interprétant ces catégories, d'apprécier la position de chaque partie sur un certain nombre de thèmes, voire de les situer sur une échelle gauche/droite. Il est aussi possible de tirer parti de la nature multidimensionnelle des données en effectuant une analyse factorielle multiple à partir des données concernant 138 partis politiques de vingt pays : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Pays Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni et Etats-Unis entre 1970 et 2000. Il ressort de l'analyse que l'opposition gauche/droite fondé sur des thèmes économiques (justice sociale contre libre entreprise) constitue le premier axe de l'analyse. Les autres axes peuvent s'interpréter plus ou moins facilement à partir des thèmes « nouveaux » ou « post-matérialistes » : internationalisme et multiculturalisme contre autorité politique, thèmes traditionnels contre valeurs sociétales. Un axe est particulièrement intéressant pour la question de l'économie politique des réformes. Il oppose sépare les partis selon leur adhésion au modèle national ; certains partis valorisent ce modèle alors que d'autres le critiquent, les positions pouvant d'ailleurs changer au cours du temps et selon la fortune électorale des partis.

L'analyse des données est suffisamment riche pour pouvoir éclairer d'autres thèmes que celui de la modernisation. En analysant les positions et déplacements au sein de l'espace factoriel, on peut examiner la pertinence empirique de plusieurs des théories en présence. Si la modernisation a un quelconque impact sur les partis politiques, on devrait s'attendre à une diminution de la polarisation sur l'axe gauche droite ainsi qu'une baisse de l'importance de cet axe au cours du temps, avec une montée des autres axes s'accompagnant éventuellement d'une augmentation de la polarisation sur ces axes.

D'autres possibilités d'évolution de l'offre économique peuvent potentiellement ressortir de l'analyse de données dynamique. Si on croit à l'émergence d'une offre « dépolitisée », plus centrée sur la résolution de problèmes quasi techniques que sur une recherche de consolidation d'une base sociale sur des thèmes partisans, on devrait attendre une diminution généralisée de la polarisation sur l'ensemble des axes. Cela correspondrait à une généralisation du résultat de la politique de recherche de l'électeur médian. Cette politique, au centre, est communément prise pour la stratégie électorale gagnante. Il n'est tout de fois pas certain que cela soit le cas si les conditions d'application du théorème de l'électeur médian ne sont pas satisfaites.

Enfin, concernant plus directement le thème des réformes et des conséquences sur le modèle économique, il est particulièrement intéressant d'observer l'évolution de la polarisation sur l'axe qui représente les oppositions sur le thème du modèle national : soutien ou critique. Dans un contexte d'affrontement sur les réformes structurelles à mener, c'est-à-dire en fin de compte sur la nature du modèle économique auquel un pays doit se rattacher, on s'attend à une augmentation de la polarisation sur cet axe. Si en, revanche le processus de réformes ne suscite pas d'opposition, parce qu'il n'y a pas de conflit sur les réformes à mettre en œuvre ou parce qu'il n'y a pas de transformations en cours, on peut supposer une polarisation stable, faible, ou en régression.

Il ressort de l'analyse de données que les théories de la modernisation sont loin d'être validées. Il est en particulier intéressant d'observer que le premier axe de l'analyse factorielle, qui, rappelons-le représente une opposition gauche/droite des plus classiques, fondée sur un affrontement de thèmes économiques (libre entreprise à droite, justice sociale à gauche) conserve toute sa pertinence sur l'ensemble des trois décennies. Au vu de ces résultats, il semble que les rumeurs de la mort du clivage gauche/droite sont quelque peu exagérées. Plus généralement, l'examen des autres axes ne confirme les attentes de la modernisation que pour un nombre limité de pays ou pour certaines des sous-périodes. Ce sont les pays qui se rattachent au modèle de capitalisme néo-libéral, les pays anglo-saxons, qui ont une offre politique dont la dynamique se rapproche le plus de ce qu'énoncent les thèmes de la modernisation : diminution de la polarisation gauche/droite[14], augmentation de la polarisation sur les autres axes. En revanche, la thèse de la modernisation est très nettement rejetée pour les pays du modèle européen continental, notamment la France et l'Allemagne. Elle n'est pas validée pour les pays du modèle social-démocrate non plus, à l'exception possible de la Finlande en début de période.

La capture de l'électeur médian ne semble être la stratégie suivie par les partis politiques que d'un nombre restreint de pays. Les pays du modèle continental européen n'apparaissent pas concernés. De façon peut-être plus surprenante, la stratégie de l'électeur médian ne reflète pas adéquatement les évolutions de l'offre politique des pays anglo-saxons, à l'exception possible de l'Australie. En revanche, elle semble pouvoir rendre compte des évolutions de l'offre politique dans deux pays qui se rattachent au modèle social-démocrate : le Danemark et la Norvège.

Enfin, l'augmentation de la polarisation sur l'axe représentant le conflit autour du modèle national caractérise un assez grand nombre de pays. C'est tout particulièrement vrai pour les pays du modèle européen, la France et l'Allemagne en particulier. Ce résultat est la manifestation des oppositions sociales et politiques au sujet des transformations institutionnelles visant à modifier profondément le modèle de capitalisme que ces pays connaissent. Le conflit sur le modèle national n'est cependant pas l'exclusive du modèle européen. De façon un peu inattendue, l'augmentation de la polarisation sur les thèmes se référant au modèle national concerne aussi la plupart des pays anglo-saxons, même si l'évidence empirique est moins nette. Il est en revanche un modèle ou le conflit sur le modèle national ne semble pas polariser de façon croissante l'offre politique : le modèle social-démocrate.

Si on doit tirer une conclusion de ces résultats, elle n'est pas en faveur de la thèse d'une modernisation qui ferait disparaître les bases sociales d'une politique de redistribution et de représentation collective des intérêts au profit de la « construction de soi » par l'intégration sur le marché du travail. La position sociale des individus conditionne fortement leurs attentes sociales et il est dans ce cas illusoire de penser que l'égalité des chances promise aux individus suffise à supprimer leurs attentes en matière de protection et de redistribution si jamais cela devait conduire à de grandes inégalités dans les résultats. On retrouve finalement un résultat très classique de l'économie politique (Meltzer et Richards

[14] Mais pas forcément monotone ou irréversible.

[1981])[15]. Par ailleurs, l'étude de l'offre politique indique que les oppositions partisanes sont loin d'avoir perdues de leur pertinence et que cette opposition s'interprète toujours bien en termes d'opposition droite/gauche dans la plupart des pays[16].

4. impact des effets partisans

L'existence d'un clivage partisan dans l'offre politique n'implique pas nécessairement une différenciation dans les politiques mises en œuvre. On pourrait concevoir, et cela correspond peut-être à la perception commune, qu'à des oppositions marquées dans le discours politique, appréhendées dans les programmes et manifestes qui ont servi de support à l'étude empirique précédemment utilisée, corresponde une large convergence dans les politiques menées une fois ces partis parvenus au pouvoir. C'est pourquoi il est intéressant de mesurer l'impact de l'effet partisan sur les politiques ou les réformes.

La protection sociale est certainement un bon lieu d'étude de la force des effets partisans, compte tenu de l'importance de ce sujet dans les débats sur les « réformes indispensables » et de la place que ces institutions occupent dans la hiérarchie institutionnelle du modèle européen de capitalisme. La littérature portant sur la protection sociale a une position duale sur la question des effets partisans. Pour simplifier, on peut opposer deux types de contributions. Pour le premier type de littérature, les systèmes de protection sociale sont pensés comme le résultat de compromis issus de conflits portant sur la redistribution. Ces conflits étant de nature politique, leur résolution reflète nécessairement des effets partisans. Pour une autre littérature, ce sont les contraintes économiques qui expliquent l'évolution des systèmes de protection sociale. L'importance croissante de certaines contraintes économiques (intégration des marchés de capitaux, croissance des déficits budgétaires, changement structurel, progrès technique biaisé, inégalités de revenus…) et démographiques (vieillissement des populations…) est tenue pour avoir diminué les degrés de liberté de la politique. Les nouvelles contraintes économiques auraient créé les fondements pour ce que Pierson [2001] appelle l'ère de l'austérité. La conséquence pratique est que les sociétés développées, en particulier l'Europe, connaîtraient une phase de diminution de la protection sociale, faisant suite à une phase d'expansion. Toutefois, cette diminution serait limitée pour diverses raisons tenant à l'inertie des institutions et au pouvoir de veto des acteurs en place. La conséquence est qu'il ne devrait pas y avoir d'influence partisane sur les évolutions de la protection sociale compte tenue du caractère universel, incontrôlable et inéluctable des contraintes pesant sur les systèmes de protection sociale d'une part, et de l'inertie des institutions d'autre part.

Dans une analyse empirique de l'évolution de la protection sociale pour 18 pays de l'OCDE depuis le début des années 1980, Amable, Gatti et Schumacher [2006] testent si l'orientation politique du gouvernement a un impact observable sur la façon dont les chocs économiques conduisent à des modifications de l'étendue de la protection sociale. La position partisane du gouvernement est calculée à l'aide des données codées des programmes politiques mentionnées plus haut. Comme indiqué précédemment, il est possible de construire une échelle gauche/droite et de placer chaque partie sur cette échelle en fonction de l'importance relative des thèmes de droite ou de gauche dans le programme du parti concerné. En pondérant le poids de chaque parti de gouvernement d'un pays pour une année donnée en fonction du poids relatif qu'il a dans le gouvernement ou au parlement,

[15] Ces attentes de redistribution ne préjugent pas du niveau de redistribution effectif dans l'économie. En effet, il peut exister d'autres fondements à la demande de redistribution, pour motif d'assurance par exemple, qui peuvent jouer en sens contraire (Moene et Wallerstein [2001]) ou pas (Iversen et Soskice [2001]). Par ailleurs, le type de système politique et la nature des alliances sociales influent sur la façon dont ces demandes se traduisent dans les institutions ou les politiques publiques.

[16] Voir Thomassen [2005] pour des études empiriques portant sur les comportements électoraux dans six pays européens qui invalident aussi une partie des thèses de la modernisation. Il ressort notamment que les modifications de comportement électoral ne sont pas indépendantes du contexte politico-institutionnel.

on obtient une position relative de l'ensemble du gouvernement sur l'échelle gauche droite. Cet indicateur de position partisane a un avantage par rapport à l'utilisation d'une variable muette dichotomique représentant l'orientation de gauche (ou de droite) du gouvernement, ce qu'utilise la quasi-totalité des études empiriques traitant des effets partisans. Il permet de ne pas décider a priori la position politique d'un gouvernement ou d'un parti, de traiter les larges coalitions de partis de droite comme des partis de gauche et d'identifier les partis « centristes ». De plus, comme l'indicateur utilisé est continu, il autorise la distinction des partis selon leur degré de radicalité. Cette dernière possibilité a une importance toute particulière compte tenue de la période prise en compte dans l'analyse, postérieure à 1980. Comme cela a été mentionné plus haut, cette période a vu une évolution sensible des partis de gauche dans certains pays, sous l'influence des thèses de la modernisation et de l'idéologie de la troisième voie qui s'y rattache. L'évolution du parti travailliste anglais est à cet égard notable, mais il est loin d'être le seul parti « de gauche » à avoir connu une évolution vers le centre-droit. D'une manière générale, les partis à gauche comme à droite ont connu des évolutions de leur position partisane, évolutions dont un indicateur continu tel que celui utilisé peut rendre compte.

Les tests portent sur l'influence de l'effet partisan en interaction avec une variable de choc économique structurel mesurant l'importance des modifications de la structure sectorielle des économies. Les estimations prennent en compte des variables de contrôle macroéconomiques et démographiques qui corrigent d'autres influences de l'environnement sur l'évolution de la protection sociale. L'importance du système de protection sociale est mesurée par la part des dépenses totales dans le PIB et par les taux de remplacement nets. Ce dernier indicateur a pour avantage de mesurer plus directement la générosité de l'Etat social que l'indicateur de dépenses totales relatives au PIB. Ces dernières peuvent en effet augmenter sous l'influence de la démographie concernée (nombre de chômeurs, de retraités ou de malades) sans que la générosité de la protection soit modifiée. Les deux éléments peuvent évidemment évoluer en sens contraire, ce qui pose des problèmes d'interprétation du « véritable » effet partisan qu'on souhaite mettre en évidence.

Nous pouvons nous limiter aux résultats portant sur les dépenses maladie. D'après les estimations, l'effet partisan, tel que mesuré par notre indicateur gauche/droite, influence significativement les évolutions des dépenses sociales (en pourcentage du PIB) tout comme la générosité du système de protection sociale (mesurée par les taux de remplacement nets). Cela signifie que, soumis à des contraintes de même ordre, c'est-à-dire en l'occurrence les mêmes chocs économiques dus au changement structurel, un gouvernement de gauche réagira d'une manière différente d'un gouvernement de droite même si les écarts partisans ne sont pas trop élevés (un écart-type autour de la moyenne de la variable partisane). L'ampleur de cet effet différentiel est aussi à considérer. L'influence de l'idéologie (la position sur l'échelle gauche/droite) du gouvernement sur les dépenses sociales relatives au PIB reste modeste relativement aux autres influences, c'est-à-dire principalement des variables macroéconomiques. Cet élément semble donner raison aux thèses de Pierson, qui relativise la force des effets partisans sur la protection sociale. Ceci peut s'interpréter comme le fait que seul un gouvernement très à droite (à gauche) serait en mesure de diminuer (augmenter) très substantiellement la taille du secteur de la protection sociale. En effet, cette taille ne dépend pas seulement de la générosité des allocations maladie, retraite ou chômage, mais aussi de la taille des populations concernées, variable qui échappe en partie à la politique partisane.

Mais l'impact de la position partisane du gouvernement se voit plus nettement lorsqu'on regarde les effets sur les taux de remplacement. Soumis à des chocs économiques identiques, un gouvernement de gauche augmentera les taux de remplacement et donc l'étendue de la protection sociale, alors qu'un gouvernement de droite diminuera ces mêmes taux et fera entrer l'Etat social dans une dynamique de *retrenchment*. Une interprétation de cet effet fait intervenir les bases sociales différenciées. Un gouvernement de gauche sera sensible aux demandes politiques de protection émanant de populations qui seront plus

victimes que bénéficiaires des transformations structurelles affectant l'économie. Un gouvernement de droite sera en revanche nettement moins sensible à ces demandes, et sans doute plus réceptif aux attentes sociales provenant de populations plus bénéficiaires que victimes des changements structurels, et dont l'objectif sera de diminuer la pression fiscale pesant sur elles.

Les résultats des études empiriques peuvent aussi servir à quantifier l'impact d'un changement politique relativement radical, tel que celui qu'à connu la Grande Bretagne en 1979, avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur dirigé par Margaret Thatcher. Quel serait l'impact de l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement aussi à droite que l'était le premier cabinet conservateur en 1979[17] sur la taille du système de protection sociale et le niveau des taux de remplacement ? Soumis à des chocs économiques moyens, un tel gouvernement parviendrait à faire diminuer la taille du système de protection sociale, c'est-à-dire à baisser le poids des dépenses sociales relativement au PIB, même si le rythme de décroissance serait relativement faible. L'impact sur le taux de remplacement serait en revanche très sensible. Le taux de remplacement diminuerait de presque 4 points de pourcentage par an. Un tel gouvernement de rupture pourrait donc, du moment qu'on le laisse tranquille pendant une quinzaine d'années, transformer un système de protection sociale très généreux comme celui de la Suède en un système libéral minimal du type « filet de protection ». On peut faire deux lectures de ce résultat. La première soulignerait que la transformation radicale d'un modèle social demanderait non seulement le maintien d'une ligne politique dure, alignée sur les positions du premier gouvernement Thatcher, mais également du temps, de l'ordre de la durée dont ont bénéficié les conservateurs britanniques[18]. Il n'est pas certain qu'il soit possible pour n'importe quel gouvernement de tendance néo-libérale de pouvoir maîtriser ces deux éléments s'il ne se situe pas dans un système politique de type Westminster (Lijphart [1999]), système dans lequel l'exécutif est concentré dans des cabinets à parti unique et domine le législatif, avec un système bipartite et un système électoral majoritaire très disproportionné, et où la représentation « corporatiste » des groupes d'intérêts est absente. Une autre lecture soulignerait le fait que même si la purge néo-libérale à la Thatcher ne durait que quelques années, elle aurait des conséquences sensibles sur la nature du système de protection sociale. Le début de désagrégation de l'Etat social que cela constituerait pourrait fragiliser sérieusement le soutien social dont le système bénéficie. La dynamique de démantèlement pourrait alors probablement se poursuivre avec des gouvernements adoptant une ligne politique plus modérée.

5. les ambiguïtés de Lisbonne

Tous les modèles de capitalisme, et tout particulièrement le modèle européen, sont traversés par des oppositions sur la dynamique des institutions. Ces oppositions proviennent principalement de la différenciation des positions sociales. Elles s'expriment différemment suivant la structure de l'offre politique, les institutions politiques et la nature du modèle de capitalisme. Elles débouchent sur des stratégies différenciées sur la nature du modèle, stratégies qui entrent en conflit dans l'arène politique. Une originalité des pays du modèle européen continental est que cette arène politique n'est pas confinée dans les frontières nationales. En raison de l'appartenance à l'Union Européenne des pays se rattachant à ce modèle, l'affrontement entre les modèles échappe en partie au conflit politique national et se déroule au plan européen, avec des règles et des acteurs différents de ce qui constitue la structure du combat politique interne aux pays.

C'est ainsi que le débat sur l'évolution du modèle économique de l'Europe continentale est centré sur le processus de Lisbonne, lancé en 2000, et devant faire de

[17] D'après notre indicateur, ce gouvernement est le plus à droite de tout l'échantillon.
[18] S'ils se sont maintenus au pouvoir pendant dix-huit ans, ils ne sont pas restés aussi à droite qu'ils l'étaient en 1979 pendant toute cette durée.

l'Europe l'économie fondée sur la connaissance la plus compétitive au monde, avec des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Ce processus de Lisbonne impliquait à l'origine un certain nombre de transformations structurelles[19]. L'inspiration du processus était plus sociale-démocrate que néo-libérale, mais sa dynamique a conduit à la possibilité pour les partisans de l'option néo-libérale pour l'Europe de reprendre à leur compte les grandes options du processus originel. Pour simplifier[20], il n'existe pas une conception unique du processus de Lisbonne, mais deux. La conception originelle insistait principalement sur la nécessité pour l'Europe d'augmenter ses efforts en matière de formation, de science et d'innovation afin de pouvoir atteindre un niveau de développement élevé. Certaines conséquences en matière de réformes institutionnelles et organisationnelles étaient tirées. A l'opposé de cette vision est la position selon laquelle il conviendrait de mettre en œuvre des réformes structurelles d'inspiration néo-libérales[21], dont découleraient des améliorations sensibles en termes d'emploi, d'innovation, de productivité et de niveau de vie. Ces deux positions schématisent l'affrontement des modèles au sein de l'Europe : le modèle européen doit-il évoluer dans une direction sociale-démocrate ou doit-il prendre la voie néo-libérale ? Le résultat de l'affrontement n'est pas tranché. Il est vrai que celui-ci prend place non seulement au niveau national, avec des oppositions et un jeu politiques classiques, mais aussi au niveau supranational, avec l'intervention d'acteurs gouvernementaux et supranationaux. Traiter de ce problème nécessiterait donc de faire intervenir non seulement la discipline de l'économie politique, mais aussi celle de l'économie politique internationale.

Le processus de Lisbonne lui-même évolue selon les tensions et rapports de force entre les deux conceptions. Son analyse est donc révélatrice de l'état des forces en présence et donne des indications sur l'orientation la plus probable du modèle européen. A cet égard, « Lisbonne 2 », c'est-à-dire l'ensemble des recommandations adoptées par le Conseil après l'évaluation à mi-parcourt en 2005 pour donner une nouvelle impulsion à l'agenda de Lisbonne, est particulièrement révélateur. Lisbonne 2 définit un cadre plus ou moins contraignant pour les gouvernements européens, qui sont censés élaborer des plans d'action nationaux pour satisfaire aux objectifs de Lisbonne. On peut avancer que Lisbonne 2 (i) conduit à favoriser un environnement macro-économique qui est défavorable au modèle européen continental et (faiblement) favorable à l'apparition d'un modèle néo--libéral ; (ii) participe à un mouvement général de réformes structurelles d'inspiration néo-libérale qui sapent les bases institutionnelles du modèle européen continental ; (iii) ne favorise pas l'apparition d'un modèle européen rénové.

En particulier[22], La recommandation No.1 insiste sur l'élimination des déficits excessifs et la nécessité des réformes structurelles. Une façon de limiter les déficits excessifs peut très simplement être la réduction de deux éléments importants du modèle européen : les dépenses publiques (en particulier sociales) et les investissements publics en infrastructure, en particulier dans un environnement de concurrence fiscale. Dans le contexte du consensus de Bruxelles-Paris-Francfort-Washington, il n'y a aucun doute sur le caractère néo-libéral des réformes à mener. La directive suivante porte sur la réduction de la dette publique. Les réformes des retraites, de la sécurité sociale et des systèmes de santé devraient être « socialement adéquates » et « financièrement viable ». La dernière condition est raisonnablement claire mais quelle est la norme du « socialement adéquat » ? La recommandation No.3 porte sur le renoncement aux dépenses publiques « improductives ». Les dépenses sociales rentrent-elles dans cette catégorie ? De plus, la structure fiscale doit être adaptée pour renforcer le potentiel de croissance. Cela implique-t-il de diminuer la redistribution improductive ? Cela signifie-t-il prendre une part active à la concurrence fiscale intra européenne ? Les pays devraient également s'assurer de la cohérence des

[19] Voir Rodrigues [2003] et [2004].
[20] Voir Amable [2006c] pour une analyse plus complète.
[21] Sans surprise : déréglementation des marchés des biens et services, flexibilisation du marché du travail, privatisations, augmentation de la place de la finance de marché…
[22] Pour des compléments, voir Amable [2006c].

programmes de réformes. La définition de la cohérence n'est pas donnée, mais on peut soupçonner, à juste titre, que chercher à amortir par des politiques sociales les impacts négatifs de la déréglementation des marchés n'est pas nécessairement cohérent si on croit à la force des « bonnes » incitations.

Par ailleurs, rien ou presque dans les recommandations de Lisbonne 2 n'apporte un soutien aux institutions les plus importantes du modèle européen ou du modèle social-démocrate : celles qui assure la sécurité du statut social et qui limitent les inégalités de revenu, c'est-à-dire la réglementation protégeant l'emploi, l'Etat social, les négociations salariales coordonnées, le rôle important donné aux syndicats, l'intervention publique… Toutes ces institutions ont subi des attaques plus ou moins importantes au cours des décennies passées. Les recommandations de Lisbonne 2 ne contribuent pas à les renforcer.

Une interprétation particulièrement charitable de Lisbonne 2 serait de le concevoir comme une tentative de rapprocher les deux positions antagonistes, sociale-démocrate et néo-libérale, en tentant de concilier la flexibilité des marchés avec la cohésion sociale par le biais de la « flexicurité » à la danoise[23]. Les conséquences de la diminution drastique de la protection de l'emploi seraient neutralisées par une augmentation sensible de la protection du statut du travailleur par la protection sociale, notamment de généreuses indemnités de chômage. Cette option devrait aussi être accompagnée de politiques actives visant à améliorer l'employabilité des chômeurs, en particulier des politiques de formation. On peut cependant se poser des questions sur la stabilité politique d'un arrangement tel que la flexicurité, particulièrement dans un contexte d'affrontement entre modèle économique néo-libéral et modèle d'inspiration sociale-démocrate.

La flexicurité n'est stable qui si elle ne dégénère pas en une flexibilité du marché du travail pure et simple. Au moins deux éléments doivent être présents. Tout d'abord un système efficace d'éducation, de formation et de réorientation des travailleurs, que jusqu'ici seulement peu de pays européens possèdent. Mais aussi et de façon plus cruciale, un compromis stable autour de la redistribution du revenu, stable en ce qui concerne les évolutions purement économiques et les évolutions politiques, ainsi qu'un système fiscal résistant à la concurrence fiscale. En ce qui concerne ce dernier point, les choses semblent être sans espoir à l'heure actuelle en Europe. En ce qui concerne la stabilité économico-politique, une dynamique particulière pourrait très bien émerger dans les pays qui ont jusqu'ici soutenu la flexicurité. La stabilité politique d'un système de flexicurité repose probablement sur le fait qu'il n'existe pas de transferts trop importants entre deux catégories de population, employée et inemployée. Lorsque le modèle fonctionne correctement, les chômeurs ne le restent pas longtemps grâce à la flexibilité du marché du travail et aux politiques actives de l'emploi. Mais un tel système pourrait-il survivre longtemps à des taux de chômage élevés consécutifs par exemple à un choc macroéconomique majeur ? Du fait de la générosité des indemnités, la hausse du chômage entraînerait une charge très lourde pour les systèmes de protection sociale, charge transmise intégralement aux contribuables de par le financement d'un système de type universaliste. Il n'est pas certain que des clivages n'apparaîtraient pas entre salariés subissant un faible risque de perte d'emploi, en raison de leurs qualifications, et les autres membres de la population active. On peut alors penser que s'enclencherait une dynamique de réduction du soutien politique à l'aspect « sécurité » du modèle de flexicurité, pour finir en simple flexibilité. De plus il serait faux de penser que la flexicurité est un arrangement institutionnel faisant l'unanimité au sein des pays ayant adopté ce système. Les tensions entre les forces sociales favorables à la flexibilité et celles favorables à la redistribution persistent, et l'équilibre de flexicurité est probablement plus un équilibre de forces opposées qui se neutralisent qu'un consensus unanime sur la « juste » répartition de la flexibilité et de la sécurité. Il n'est qu'à se souvenir que le gouvernement conservateur danois a tenté, sans succès, de diminuer fortement les indemnités de chômage, dont la générosité est pourtant un élément essentiel de la flexicurité.

[23] Sur le Danemark et la flexicurité, voir Boyer [2006].

Dans cette perspective, il est instructif de considérer certaines des possibilités qu'implique le processus de Lisbonne, telles qu'elles figurent dans un document préparé par l'économiste Luc Soete [2005] pour la présidence britannique de l'union européenne. La position de Luc Soete est intéressante ne serait-ce que parce qu'il est un des chercheurs impliqués dans la conception du processus de Lisbonne originel. Les recommandations proposées dans son papier sont un exemple des conséquences possibles de politiques remettant en cause les institutions de la protection sociale du modèle européen. Pour mémoire, une des attaques récurrentes qu'adressent non seulement les partisans de la troisième voie mais aussi les néo-libéraux au modèle économique européen est de favoriser le dualisme du marché du travail, entre les inclus qui bénéficient de salaires élevés et de la sécurité de l'emploi, et les autres, qui sont exclus du marché du travail ou au minimum de son segment primaire. L'objectif supposé de la déréglementation du marché du travail est d'abolir cette distinction entre *insiders* et *outsiders*. Il est alors intéressant de voir comment les recommandations qui ressortent du papier de Soete [2005] conduisent non pas à la disparition du dualisme, mais à sa métamorphose. On lit en effet la chose suivante : « *Il est peut-être temps d'une révision fondamentale de l'universalité des systèmes de sécurité sociale tels qu'ils ont été développés en Europe au cours du dernier siècle par de nombreux moyens, en synergie avec la société industrielle naissante. Une telle révision devrait identifier la dualité dans la main-d'oeuvre entre le travail impliquant le « labeur » une activité physiquement ou mentalement fatigante, et le travail impliquant la « satisfaction », recouvrant des activités procurant une satisfaction personnelle en termes de reconnaissance, réalisation et créativité*. » (Soete [2005] p.12). Dans la vision de Soete, ce dualisme conduit à un dualisme dans la protection sociale elle-même : « *Les travailleurs impliqués dans la première sorte d'activité considéreront les conquêtes sociales du passé comme des acquis importants étroitement associés à leur qualité de vie. Ils considéreront n'importe quel changement de ces conditions comme une détérioration possible de leur qualité de vie et le rejetteront. Les travailleurs, impliqués dans la deuxième sorte d'activité, que j'appellerais des travailleurs intellectuels, ont moins besoin de telles mesures sociales. Évidemment ils apprécieront eux aussi les garanties de « sécurité » sociale attachées à leur emploi, mais celles-ci seront utilisées comme substituts plutôt que comme compléments à leurs propres efforts et investissement de formation tout au long de leur vie. On peut même dire qu'aujourd'hui les travailleurs intellectuels agissent en « passagers clandestins » vis-à-vis des garanties de « sécurité » sociale conçues dans un autre âge industriel, visant une catégorie différente de travailleurs. La prolongation des droits sociaux aux travailleurs intellectuels apparaît dans cette perspective non seulement injustifiée, sapant la soutenabilité financière du modèle social européen, mais pourrait également expliquer le manque de dynamisme des travailleurs intellectuels en Europe.* » (Soete [2005] p.13).

Ce qui devrait découler de ce dualisme explicite dans la protection sociale n'est pas précisé dans le papier de Soete mais peut être facilement deviné. Diminuer la taille de la population qui bénéficie de la protection sociale érode la base sociale de soutien d'un système public de protection sociale et conduit tout droit à une dynamique conjointe de diminution de la protection et de disparition de la base sociale soutenant cette protection, une dynamique qui doit finir lorsqu'on a atteint un système de protection sociale minimal du type du filet de sécurité, qui ne couvrirait en effet que les travailleurs les plus pauvres, enfin libérés de l'exploitation éhonté pratiquée par ces passagers clandestins que sont les travailleurs « intellectuels ». Quant à ces derniers, la voie est tracée dans le même texte : « *Nous devrons convaincre nos concitoyens européens que le changement fait partie de la vie et que la meilleure forme de protection de sécurité et d'emploi est le développement et la conservation des qualifications par un investissement actif dans la connaissance.* » Bref, le meilleur moyen de ne pas être au chômage dans la pauvreté reste encore de trouver un emploi bien payé.

En fait, ce que Soete théorise de façon plus ou moins moralisatrice[24] est la rupture de la base sociale de soutien au rapport salarial du modèle européen. La classe moyenne dynamique, qui bénéficierait des réformes économiques en termes de salaires, d'impôts, de possibilité d'emploi, pourrait très bien se détacher de la classe ouvrière et de la partie moins dynamique de la classe moyenne, des groupes sociaux qui auraient, eux, beaucoup à perdre aux réformes. Les premiers n'étant plus soumis aux mêmes risques que les seconds[25], ils ne souhaiteraient pas nécessairement prolonger une solidarité dans la redistribution. Dans cette optique, toute stratégie fondée sur une acceptation politique des réformes par ceux qui y perdent contre des promesses d'indemnisation devrait être très fragile. Rien ne garantit qu'ex post, les gagnants seront toujours aussi généreux qu'ils l'étaient ex ante.

La question est alors de savoir si le processus de rupture du bloc social soutenant le modèle européen est initié. On peut supposer que c'est le cas, comme en témoigne l'histoire politique des dernières années en Allemagne ou en France. Sur ce dernier pays, une contribution récente d'Elvire Guillaud et Stefano Palombarini pointe les fondements de la crise politique française définie comme la rupture d'une alliance sociale de soutien à une politique et des institutions déterminées. A partir d'analyses de données d'enquêtes post-électorales françaises entre 1978 et 2002, Guillaud et palombarini [2006] mettent en évidence la rupture des alliances sociales qui soutenaient respectivement les coalitions de gauche autour du parti socialiste et les coalitions de la droite républicaine. L'espace politique de 1978 était structuré par deux blocs socio-politiques stables. Le bloc de droite était structuré autour des salariés du secteur privé, des agriculteurs et des indépendants. Les demandes politiques exprimées par cette alliance sociale étaient fiscales, c'est-à-dire moins d'impôts, et en faveur des privatisations et de la déréglementation. Cette alliance a commencé à se fissurer au cours des années 1980, avec une demande des indépendants nettement plus néo-libérale que celle des autres groupes sociaux de l'alliance. Le bloc de gauche était structuré autour des salariés du secteur public et des ouvriers. Les demandes étaient plus d'intervention publique et une réduction des inégalités. La fissure du bloc de gauche s'est particulièrement manifestée en 1995, qui constitue une année de transition ne serait-ce que par l'émergence d'une nouvelle dimension de clivage politique, concernant les modalités de l'intégration européenne. L'Europe est perçue comme une menace par la base ouvrière de la coalition de gauche, comme une opportunité par sa base bourgeoise. L'Europe scinde également le bloc de droite, mais selon une logique inverse. Les groupes demandant plus de politique néo-libérale sont ceux qui sont les plus hostiles à l'intégration européenne.

La poursuite des processus de rupture interne à chacun des blocs a culminé dans la crise politique de 2002, illustrée par le résultat du premier tour. La droite républicaine et la gauche plurielle ont obtenu le soutien de catégories ayant des opinions « modérées » sur la conduite de la politique économique à tenir, et qui sont favorables à la poursuite de l'intégration européenne. La base sociale de la droite républicaine est composée des classes moyennes et hautes du privé, des professions libérales et des agriculteurs. Les indépendants se sont en partie séparés d'elle. La base sociale de la gauche apparaît très amoindrie, ne rassemblant plus que les classes moyennes et hautes du public. C'est d'ailleurs l'ensemble des catégories à faible revenu qui s'est éloigné des partis de gouvernement de gauche ou de droite.

Face à cette situation, Guillaud et Palombarini [2006] envisagent trois scénarios possibles, qui exigent tous de trouver une solution de compromis particulière à la contradiction entre flexibilité et sécurité : les recompositions des alliances sociales respectives à gauche et à droite ou la constitution d'une nouvelle alliance sociale, rassemblant les catégories moyennes et supérieures du public et du privé, favorables à la poursuite de l'intégration européenne et à la mise en œuvre de réformes économiques

[24] La place manque pour souligner les liens entre la morale et les projets de transformation sociale incarnés dans la politique de la réforme. Voir Amable et Palombarini [2005].
[25] Ou tout au moins s'imaginant qu'il en est ainsi.

d'inspiration néo-libérale. Chacun de ces scénarios possède ses propres faiblesses. La recomposition durable de l'alliance de droite bute sur la contradiction entre la demande de sécurité qu'expriment les salariés les plus modestes et la demande de libéralisation qu'expriment les indépendants. La recomposition du bloc de gauche se heurte à la question européenne. L'intégration est perçue comme une opportunité à saisir par les catégories hautes et moyennes, comme une marche forcée vers le modèle néo-libéral par les catégories les plus défavorisées. L'émergence d'un « bloc bourgeois » pro-européen semble moins soumise à des contradictions de cet ordre, mais il nécessiterait des changements de configuration de l'offre politique...que certains acteurs politiques envisagent de longue date. La fragilité de ce scénario peut toutefois se révéler à terme, lorsque la logique de néo-libéralisation inhérente à Lisbonne 2, comme à toute stratégie de « modernisation », aura conduit à une remise en cause radicale de la protection sociale telle que décrite par Soete [2005]. Il n'est pas garanti que l'ensemble des classes moyennes sorte gagnant d'un processus de réforme poussé à son terme.

Bibliographie

Albert, M. (1991), *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, Le Seuil.

Amable B. [2004] L'Europe est-elle condamnée à la réforme conservatrice ? *Prisme No. 3* Centre Cournot pour la Recherche en Economie.

Amable B. [2005] *Les cinq capitalismes. Diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation*. Seuil, Paris.

Amable B. [2006a] Innovation et compétitivité en Europe. *Reflets et perspectives de la vie économique* n°1/2006, 15-30.

Amable B. [2006b] Three Decades of Party Politics. *Draft CEPREMAP*.

Amable B. [2006c] The Great Lisbon Agenda Swindle. *Draft CEPREMAP*.

Amable B. [2007] The Differentiation of Social Expectations in Europe. *Draft CEPREMAP*.

Amable B., L. Demmou and D. Gatti [2007] Institutions, chômage et inactivité dans les pays de l'OCDE. *Revue Economique* numéro spécial Congrès AFSE. A paraître.

Amable B., D. Gatti et J. Schumacher [2006] Welfare-State Retrenchment: The Partisan Effect Revisited. *Oxford Review of Economic Policy* 22: 426-444.

Amable B. et S. Palombarini [2005] *L'économie politique n'est pas une science morale*. Raisons d'Agir, Paris.

Baccaro L. and D. Rei [2005] Institutional determinants of unemployment in OECD countries: A time series cross-section analysis (1960-98). *DP/160/2005 Decent Work Research*, International Institute for Labour Studies Geneva

Baker, D., A. Glyn, D. Howell and J. Schmitt [2005] Labor Market Institutions and unemployment: A Critical Assessment of the Cross-Country Evidence. In D. Howell (Ed.) *Fighting Unemployment. The Limits of Free Market Orthodoxy*. Oxford University Press.

Blair T. and G. Schröder [1999] *Europe, the Third Way*. Traduction française dans : *Notes de la Fondation Jean Jaurès* No 13. Paris.

Boyer R. [2006] *La flexisécurité danoise : quels enseignements pour la France ?* Paris : Ed. ENS rue d'Ulm.

Budge et. al. (sous la direction) [2001] *Mapping Policy Preferences*, Oxford: Oxford University Press

Cusack T. R. et L. Engelhardt [2002] *The PGL File Collection*. Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung.

Giddens A. [1994] *Beyond Left and Right*. Cambridge: Polity Press.

Guillaud E. [2006] Preferences for Redistribution: A European Comparative Analysis. *Draft PSE*.

Guillaud E. and S. Palombarini [2006] Evolution des attentes sociales en France et comportement électoral : une crise aux racines anciennes. *Draft PSE*.

Howell D., D. Baker, A. Glyn et J. Schmidt [2006] Are Protective Labor Market Institutions Really at the Root of Unemployment? A Critical Perspective on the Statistical Evidence. *Draft New School for Social Research*.

Inglehart R. [1977] *The Silent Revolution. Changing values and political styles among western publics*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.

Iversen T. et D. Soskice [2001] An Asset Theory of Social Policy Preferences. *American Political Science Review*, 95(4), 875-893.

Kitschelt H. et P. Rehm [2005] Work, Family, and Politics. Foundations of Electoral Partisan Alignments in Postindustrial Democracies. *Papier présenté au congrès annuel de l'American Political Science Association*, Washington.

Lijphart A. [1999*] Patterns of Democracy. Government forms and performance in thirty-six countries*, Yale University Press, New Haven

Lipset S.M. et S. Rokkan [1967] *Party systems and voter alignments: cross-national perspectives*. New York: Free Press.

Meltzer A. et S. Richards [1981] A Rational Theory of the Size of Government. *Journal of Political Economy* 89(5), 914-927.

Moene K. O. et M. Wallerstein [2001] Inequality, Social Insurance, and Redistribution, *American Political Science Review*, 95(4), 859-74.

OCDE, (1996), *The Knowledge-Based Economy*, Paris, OCDE.

OCDE, (2000) *A New Economy? The Changing Role of Innovation and Information Technology in Growth*, Paris, OCDE OCDE [2005] Réformes Economiques : Objectif Croissance 2005. OCDE, Paris.

Pierson P. [2001] Coping with Permanent Austerity: Welfare State Restructuring in Affluent Democracies, in P. Pierson (ed.) *The New Politics of the Welfare State*, Oxford University Press, Oxford.

Plant R. [1998] The Third Way. *Working Paper FES* 5/1998, London.

Rodrigues M.J. [2003] *The New Knowledge Economy in Europe: A Strategy for International Competitiveness and Social Cohesion*, Edward Elgar, Cheltenham

Rodrigues M.J. [2004] *European Policies For A Knowledge Economy*. Cheltenham: Edward Elgar

Sapir, A (sous la direction de) (2004) *An Agenda for Growing Europe. The Sapir Report.* Oxford, Oxford University Press.

Soete L [2005] Activating Knowledge. *Discussion paper prepared for the UK Presidency*.

Thomassen J. (sous la direction de) [2005] *The European Voter. A Comparative Study of Modern Democracies*. Oxford University Press, Oxford.

Volkens A. [2001] Quantifying the Election Programmes: Coding Procedures and Controls, in: I. Budge et. al. (sous la direction) *Mapping Policy Preferences*, Oxford: Oxford University Press.

Annexe. Résultats du deuxième round de l'ESS

Tableau A1. Résultats résumés des estimations sur données du deuxième round de l'ESS.

proposition	Pour	Contre
Le gouvernement devrait réduire les différences dans les niveaux de revenu	Age ; femme ; mobilité sociale ; invalidité ou handicap ; chômeur ; vivre difficilement avec le revenu actuel ; difficultés à monter sa propre affaire ; faible sentiment religieux ; employé dans l'éducation ; ouvrier qualifié de l'industrie ; ouvrier agricole ; contrat de travail à durée déterminée ; employé non qualifié des services Secteurs : santé ;	Haut niveau d'éducation ; appartenir à une minorité ethnique ; ménages nombreux ; vivre confortablement avec le revenu actuel ; facilité à monter sa propre affaire ; travailleur indépendant ; vivre de ses investissements ; fort sentiment religieux ; dirigeant d'entreprise ; ingénieur ; médecins ; cadre ou employé dans les services privés ; profession juridique ; cadre du public ; technicien ;